

Note de service

Destinataire :	Réseau d'alphabétisation et de formation de base
Expéditeur :	Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétence
Date :	le 29 septembre 2023
Objet :	Planification et coordination des services d'alphabétisation 2024-25 pour les réseaux régionaux

La présente note de service vise à fournir au réseau d'alphabétisation et de formation de base des renseignements sur le processus de planification des services d'alphabétisation pour 2024-25.

Sur la base des commentaires recueillis lors des consultations avec les réseaux régionaux et le personnel du ministère, les modèles de planification de services d'alphabétisation et de tableaux de prestation de services ont été révisés pour tenir compte d'un processus plus efficace et rationalisé. Les modèles de planification de services d'alphabétisation et de tableaux de prestation de services sont désormais disponibles sur le portail des partenaires d'Emploi Ontario.

Dans le cadre des révisions, **il n'est plus nécessaire** d'envoyer au ministère des documents complémentaires (rapports de données, tableaux, graphiques, documents de référence, etc.) Toutefois, il est possible d'y faire référence dans les réponses aux questions. En outre, les signatures électroniques et les confirmations par courriel seront des formes acceptables de signature du signataire autorisé du réseau régional à la page 2 de la planification de services d'alphabétisation.

Tous les réseaux régionaux doivent remplir le modèle de planification des services d'alphabétisation et les tableaux de prestation de services en consultation avec les fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base et les partenaires communautaires compétents des régions qu'ils ciblent.

Le modèle de planification des services d'alphabétisation et les tableaux de prestation de services remplis doivent être envoyés à la conseillère ou au conseiller en emploi et en formation du réseau régional avant la fermeture des bureaux le 10 novembre 2023.

Le ministère examinera les plans de services d'alphabétisation et les approuvera au plus tard le 24 novembre 2023. Les réseaux régionaux les distribueront ensuite aux fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base de leur région ciblée afin qu'ils puissent s'en servir et le consulter pour planifier leurs activités.

**Ministry of Labour, Immigration,
Training and Skills Development**

Program Delivery
Support Branch

33 Bloor St E., 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3

**Ministère du Travail, de l'Immigration,
de la Formation et du Développement
des compétences**

Direction du soutien à la
prestation des programmes

33, rue Bloor Est., 2^e étage
Toronto ON M7A 2S3



Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des éclaircissements sur la procédure de la planification de services d'alphabétisation, veuillez contacter votre bureau ministériel local.

Nous vous remercions de votre soutien continu au Programme d'alphabétisation et de formation de base.